

Le Militant



90

SNU_{ipp}

FSU

DECEMBRE
2005

MENSUEL N°4a
Nouvelle série
2,50 € le numéro

SOMMAIRE :

p1 : Edito p2 : CAPD et Carte p3 : Fable absente
p4 : Pentecôte et Brèves
(+ Syndiqués: p6/7: Comte rendu CS - Appel AG - Lundi de Pentecôte - ReBrèves)

Envoi syndiqués et Ecoles

☎ 03.84.21.49.57

e-mail : SNUIPP90@wanadoo.fr

Le Militant

Salle 350 - Maison du peuple
90020 BELFORT cedex

permanence mercredi matin sur RDV

CARTE SCOLAIRE

VENDREDI
 6
 JANVIER

Inspection d'Académie:
Groupe de travail préparatoire
à la carte scolaire 2006

Ça y est ! Les fêtes
passées, voilà que ça
lui reprend.



EDITO :

Les chiffres sont tombés :
Franche-Comté : 16 postes retirés
Doubs : +1
Haute-Saône: 0
Jura : - 9
Territoire de Belfort : - 8

Comme d'hab', bien que notre département ait la population la plus défavorisée de la région, c'est encore celui qui sera proportionnellement le plus touché:
-16 postes pour l'académie,
dont - 8 postes pour le 90.

La politique de notre Daca est bien dans la lignée de celle du gouvernement: on tape sur les plus faibles.

Le SNU passera dans les écoles sensibles afin de préparer cette carte et défendre au mieux les intérêts de tous.

BONNE ANNÉE !

J'ADOOOORE !!!...
C'EST FRAIS ! C'EST
NEUF ! C'EST NOU-
VEAU QUOI !!



JEUDI
5
JANVIER

Conseil de formation P. Ackermann

KOIKCEST ?

C'est une assemblée de membres de l'Administration, de l'IUFM, de maîtres formateurs, de représentants du personnel.

Il prépare et suit le plan de formation des enseignants, en se dépatouillant avec les priorités nationales, académiques et locales de formation. En clair, on fait avec les moyens du bord (remplacements...)

Ce 5 janvier, on fera le bilan de l'année 2004/2005, le point sur 2005/2006, des propositions pour 2006/2007. C'est dire si on va rigoler. Évidemment on rappellera, par exemple, que la Formation Continue est un droit et que faire compter dans le bilan de la FC les "formations" hors-temps scolaire tient de l'abus de bien social. Pourquoi ne pas compter aussi le temps que vous passez devant la Cinquième ou devant Arte comme formation assurée par l'IA ?



Faites-nous rapidement part de vos remarques sur la FC en cours (stages annulés, reportés, amputés...). Faites-nous parvenir vos idées pour la FC à venir.

CARTE SCOLAIRE

- 8



CARTE SCOLAIRE: La saignée continue

Pour préparer au mieux le combat de la carte scolaire, nous avons besoin de vos effectifs, de vos remarques, des évolutions de population prévues dans votre commune...

Au vu des listes fournies par l'Administration, nous devinons déjà où ça risque de faire mal. Nous passerons dans ces écoles, pour voir au plus près, les situations particulières.

Pour autant, les délais étant particulièrement courts (réunion préparatoire le 6 janvier), on contactera aussi par téléphone.



De votre côté, n'hésitez pas à nous passer un coup de fil ou un petit mél pour nous donner vos dernières infos.

Au besoin, vous trouverez une fiche d'enquête à compléter sur le site du SNU90.

Élections paritaires CAPD

Bureau du SNU90

Les votes sont moins nombreux que les années passées. Cette désaffection relative posera un problème de représentativité si elle s'aggrave encore. Un grand merci à tous ceux qui ont voté.

Résultats :
SGEN = 0
SNUipp=2
SE=3

Merci à ceux qui ont soutenu les idées maîtresses du SNU.

Merci à ceux qui pensent :

- qu'il faut préparer le mouvement, les stages, les promotions avant la CAPD.
- qu'il faut faire respecter les mêmes règles pour tous.
- qu'on ne peut pas encaisser le mépris sans riposter.
- qu'il ne faut pas être syndicaliste-déchargé à plein temps.
- qu'il faut travailler en équipe de militants actifs plutôt qu'en relais-parisien.
- que l'inspection, telle qu'elle est, n'a pas lieu d'être.
- que la notation n'a pas lieu d'être.
- que trop d'élèves et moins de classes, c'est moins de qualité.
- qu'il faut maintenir et développer le service public.
- que l'École n'est pas à part et que le syndicat peut et doit s'ouvrir au monde.



de Robien
(dégagé derrière
les oreilles)

Sarkozisation

Suite à l'agression dont a été victime une enseignante, Gilles de Robien a annoncé, le 19 décembre, son intention de réfléchir "avec les ministères concernés et la communauté éducative" à l'instauration de "permanences au sein des établissements scolaires permettant aux enseignants de faire part à la police et à la justice de toute difficulté avant que les drames ne surviennent". Pour la FSU, "les solutions résident d'abord et surtout dans une présence éducative renforcée" avec davantage de conseillers principaux d'éducation, de conseillers d'orientation-psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmières, de surveillants.

Petite fable de Noël

S. Collinet



L'était un petit Daca qui voulait faire plaisir à son Chef. Pour ce faire, le malin lui rendit tout plein de petits postes qui ne se voyaient pas trop, pour ne pas faire râler le petit peuple enseignant.

Les Snupistes râlerent malgré tout en faisant remarquer qu'en période hivernale, ces postes de remplaçants risqueraient de manquer et qu'il serait difficile dans ces conditions de former correctement la gente enseignante qui en ferait le vœu, comme c'est son droit.

Monsieur le Daca répondit que si les Snupistes n'étaient pas contents, il retirerait alors la gente enseignante de leur classe pour les nommer remplaçants. Les Snupistes pas contents partirent manifester avec leurs petits drapeaux pour crier partout la catastrophe qui s'annonçait pour l'hiver. Malheureusement, peu de gens entendirent leurs protestations.

L'automne arriva et comme l'avait prédit le SNU, les départs en stage ne furent pas nombreux parmi la gente enseignante. Puis vint l'hiver, et là se fut encore pire...

Quand la bise fut venue, quelques enseignants tombèrent malades car ils avaient beaucoup

travaillé durant tout l'automne. Partout l'on entendait des protestations et des plaintes : les enseignants et les parents étaient tous mécontents et le téléphone des chefs n'arrêtait plus de sonner. Monsieur Daca se trouva fort dépourvu car il n'avait rien prévu.

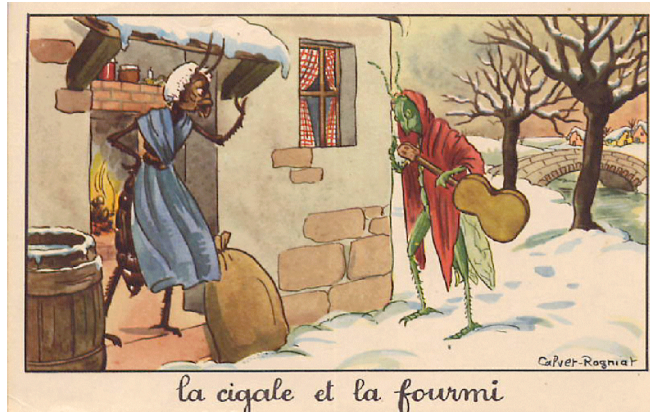
Il demanda même aux Snupistes et aux Unsistes de s'arranger pour ne pas utiliser de remplaçant, quand le jour du dépouillement des élections fut venu.

Les Snupistes dirent qu'ils avaient annoncé ce déficit, et l'un d'entre eux, fort fâché de savoir ses élèves à charge de ses collègues, quitta même l'assemblée. Monsieur Daca leur répondit "Ben... euh..."

Puis, fort dépité, il se fâcha alors contre la gente enseignante :

« Tout ça est de votre

faute, vous êtes des feignants ! Non seulement vous tombez malades, mais en plus vous demandez des autorisations d'absence à tire-larigot ! Puisque c'est comme ça je vous punirai tous et quand vous demanderez une autorisation d'absence vous n'aurez pas de salaire ! »
Le Monsieur venait de découvrir les vertus de la punition collective.



la cigale et la fourmi

Moralité1 : Afin de pas être puni, faudra bientôt en arriver à pas trop se fatiguer à l'automne.

Moralité2 : Ne vous mariez surtout pas, n'enterrez pas non plus vos morts, ne faites plus de gosses (ils ont tendance à tomber malades), ça risquerait de vous coûter cher.

Moralité3 : Quand on est chef et qu'on prône l'intérêt du service, vaut mieux prévoir le prévisible si on veut pas s'en prendre plein la gueule.

Moralité3bis : De toute façon, lui y s'en fout, l'a fait plaisir à son chef, il touchera sa prime de Noël. Nous, les plus petits, notre seule prime visiblement c'est de nous faire insulter... Eh ouais ! y a le Noël des grands et celui des petits: on ne joue pas dans la même cour.

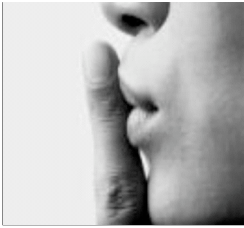


Cette fable de saison n'est pas la seule réaction du SNUipp90 à la circulaire de l'IA sur les absences. Nous avons fait part de notre surprise et de notre indignation quant à la formulation employée, jetant la suspicion et l'opprobre sur l'ensemble de la profession.

Nos interlocuteurs semblaient plutôt gênés.

Faites nous part de toutes les situations liées à l'application de cette circulaire : retrait de salaire ou non , autorisation d'absence ou non, ...

Silence Monsieur le Ministre, on apprend à lire dans les écoles !



Communiqué de presse
13 décembre

Par voie de presse, le Ministre annonce une circulaire applicable, **dès la rentrée de janvier 2006**. Il prétend encadrer strictement le choix d'une méthode d'apprentissage de la lecture.

De quoi parle le Ministre lorsqu'il proscriit la méthode globale, les méthodes semi globales, les méthodes à départ global, ... ? A-t-il connaissance de la réalité des pratiques professionnelles ? A-t-il pris la mesure des effets produits par un changement de méthode en plein milieu d'année scolaire ? Que fait-il des travaux de la recherche, des réactions des spécialistes ... ? Que fait-il de la liberté pédagogique et de la réflexion collective des équipes ?

Les déclarations intempestives du Ministre sont inadmissibles. D'ores et déjà, elles jettent le trouble sur le travail effectué dans les écoles.

Le SNUipp rappelle au Ministre que les nouveaux programmes qu'il a préfacés, tranchent en faveur d'un l'équilibre entre le travail d'identification des mots écrits et celui sur la compréhension des situations dans leur contexte.

Le SNUipp lui demande solennellement de renoncer à s'adresser aux écoles en terme d'injonction. Le SNUipp renouvelle sa demande de mesures permettant la formation des enseignants et l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Fichage de la population

Nous ne sommes pas les seuls à nous en inquiéter

Dans un rapport remis récemment à Nicolas Sarkozy, on retrouve en pratique l'essentiel des préconisations qui étaient contenues dans l'avant-projet de loi de Sarkozy de décembre 2003 dont celui de placer le maire au cœur de la prévention en mettant sous ses ordres les services sociaux spécialisés, la Protection maternelle infantile et la santé scolaire.

Dans la réalité pour le maire, c'est un droit d'accès aux données personnelles, familiales, déposées par les usagers auprès des services sociaux et médico-sociaux qui serait instauré. Les services sociaux et médico-sociaux devraient ainsi leur mission d'aide et d'accompagnement dans le respect des familles évoluer vers une politique de contrôle social, et les professionnels concernés deviendraient de fait des agents de ce que l'on pourrait appeler un service de renseignements généraux "social" chargés de constituer pour les compte des "autorités" un véritable casier social.

Enfin, en matière de dépistage c'est l'ensemble de la communauté scolaire mais aussi tous les professionnels de la petite enfance qui sont invités à repérer les futurs délinquants dès la crèche.

*Tiré de l' Appel des organisations associations et syndicats réunis dans le Collectif National Unitaire contre la délation
14 /12/ 2005*

Remarques du SNU90 :

Ces fichiers informatiques posent un certain nombre de problèmes éthiques.

Trois remarques **vitales** :

- L' accès sécurisé consiste à rentrer un nom d'utilisateur et un mot de passe. Quand on sait que toutes les adresses mail des écoles du Territoire de Belfort ont été "vérolées", on peut avoir des doutes sur la sécurité de l' accès sécurisé !

(un aperçu à. <http://www.accaen.fr/orne/etab/baselev.php>)

- Les données anonymées, si la base de données est conçue comme celle de J'ADE, ne seront pas anonymées du tout !

- Le suivi des effectifs va permettre à l'administration de gérer la carte scolaire (ouvertures et **fermetures**) sans consultation des principaux intéressés : enseignants, parents et élèves. (entre parenthèse, on peut douter que cette étape "concertation" existe encore à l'heure actuelle, même sans base élèves). Les directeurs d'écoles auront permis, par le nombre d'élèves transmis, d'établir toutes les projections souhaitées. Le suivi pourra se faire presque sans eux. Ne me parlez plus de "grève administrative", vous allez me faire rire ...

Nous rentrons, bien innocemment, des données administratives (nationalité, catégorie socio professionnelle des parents...) dans la base élèves ou des résultats de tests. Les travailleurs sociaux le font aussi. La police aussi. Imaginons qu'un jour, un Ministre décide de croiser tous ces fichiers approuvés individuellement par la CNIL... Que deviendront toutes ces données ?

Alors bien sûr, on peut, comme le Daca, prétendre que nous sommes paranoïaques. Mais en tant qu'enseignants, peut-on se permettre de prendre ça à la légère et se voiler la face devant un danger potentiel ? Il s'agit quand même de nos élèves, de nos enfants...

S. Collinet - P. Bernardeau

Une mairie maladroitement (de) gauche ?

Après avoir délocalisé les pavés de la nouvelle place Corbis, la Municipalité vient de planter les ordis des écoles pendant un bon bout de temps. Horreur ! C'est la Base élève qu'est en rade !

Point de volonté de nuire à ce logiciel, seul un souci économique est à l'origine du plantage. Wanadoo étant trop cher, c'est 9 de Cegetel qui fournit maintenant l'accès internet aux écoles belfortaines.

Me fait mal au ventre quand même. Dans Wanadoo, y'a encore des traces de service public, alors que dans Cegetel, ça empeste le plein essor du libéralisme sauvage.

Et si les écoles privées coûtaient moins cher à la commune que celles du public ? On fermerait ? Certains villages, type Bermont, on déjà fait le choix de demander la fermeture de leur école. Par pur souci économique.

Bon, ben j'ai rien dit. Y en a qui y ont déjà pensé....



P. Ackermann